

Rapport annuel
1 9 9 8 - 1 9 9 9



Un monde renouvelé



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Un monde renouvelé!

En 1998-1999...

- M. André Caron, le nouveau président de la FCSQ, a succédé à M^{me} Diane Drouin.
- M. Réjean Morel a remplacé M. Gilles Taillon au poste de directeur général de la FCSQ.
- Les 154 commissions scolaires du Québec se sont fusionnées afin de créer 72 nouvelles commissions scolaires comportant des territoires plus étendus et comptant sur du nouveau personnel intégré.
- Les commissions scolaires ont mis en application une nouvelle Loi sur l'instruction publique qui redéfinit notamment le partage des responsabilités entre les différents intervenants de la commission scolaire.
- Plus de 400 nouveaux commissaires d'écoles ont été élus aux élections scolaires de juin.
- Le gouvernement a nommé un nouveau ministre de l'Éducation, M. François Legault, à la suite des élections provinciales.
- L'assemblée générale de la FCSQ a procédé à une réorganisation des instances politiques de la Fédération qui a engendré la création d'un nouveau conseil général permettant une représentation directe de chacune des 61 commissions scolaires membres.
- Les commissions scolaires ont intensifié leur partenariat régional à la suite de la mise en place de nouvelles structures initiées par le gouvernement en matière de développement régional et de main-d'œuvre (CRD, CLD et CLE).
- Les commissions scolaires ont poursuivi l'implantation des nouvelles mesures prévues par la réforme de l'éducation.

Dans la gestion de ces nombreux changements, la FCSQ et les commissions scolaires n'ont jamais perdu de vue l'essentiel : l'élève, qui compte sur le réseau primaire et secondaire public afin de se préparer un avenir prometteur.



Faits saillants de l'année 1998-1999

Des instances politiques renouvelées

Réunies les 8 et 9 mai 1998 à Québec pour la 51^e Assemblée générale de la FCSQ, les personnes déléguées par les commissions scolaires ont opté pour une toute nouvelle structure politique permettant à la Fédération de mieux s'adapter aux besoins de la nouvelle configuration des commissions scolaires. Cette structure est composée d'une assemblée générale, d'un conseil général, qui assure une représentation directe des commissions scolaires, ainsi que d'un bureau de direction. (p. 6)

Un nouveau conseil général

À la suite des fusions des commissions scolaires et de la mise en place de la nouvelle structure des instances politiques de la Fédération, chaque commission scolaire membre délègue maintenant une représentante ou un représentant qui lui assure une représentation directe au conseil général de la Fédération qui compte maintenant 61 membres. (p. 8)

Pour Prendre le virage du succès

Le plan d'action ministériel *Prendre le virage du succès* a continué de mobiliser l'attention des commissions scolaires et de la Fédération. (p. 14)

Vers un nouveau pacte fiscal

La Fédération a présenté un mémoire à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales instituée par le gouvernement pour procéder au réexamen du partage des responsabilités avec les instances locales. (p. 15)

www.fcsq.qc.ca

Le 1^{er} septembre 1998, la FCSQ a mis en « ondes » son site Internet qui compte plus de 400 pages d'informations et 4 000 hyperliens. (p. 17)

25 000 ordinateurs pour les écoles

Depuis 1993, le programme de dons d'ordinateurs pour les écoles a remis plus de 25 000 ordinateurs aux écoles et bibliothèques du Québec. Le 31 mars de l'an 2001, 60 000 ordinateurs auront été distribués gratuitement dans le cadre de ce programme. (p. 23)

75 000 \$ en commandites

La Fédération a récolté plus de 75 000 \$ en revenus de commandites afin de financer différentes activités. (p. 16)

Affaires publiques

En 1998-1999, ce secteur a diffusé plus d'une quarantaine de communiqués de presse, tenu une dizaine de conférences de presse et entretenu des contacts suivis avec les journalistes. De multiples interventions publiques ont également été préparées pour des porte-parole de la FCSQ notamment dans les dossiers du pacte fiscal, des négociations, du transport scolaire ainsi que pour dénoncer les compressions budgétaires dans le réseau primaire et secondaire et plaider en faveur d'un réinvestissement. (p. 16)

320 000 \$ d'investissement

De la cotisation de 3,21 \$ par élève qu'elle perçoit auprès des commissions scolaires, la Fédération retourne 0,33 \$ par élève aux régions, soit un montant de près de 320 000 \$ annuellement, réparti dans chacune des régions. (p. 21)

Perfectionnement

Entre avril et juin 1998, plusieurs centaines de commissaires d'écoles et de gestionnaires des commissions scolaires ont participé à l'une ou l'autre des sessions de perfectionnement offertes par la FCSQ. (p. 20)

Des milliers d'avis en relations du travail

Au cours de l'année 1998-1999, la Fédération a répondu à quelques milliers de demandes d'avis de la part des directions générales et des gestionnaires des services des ressources humaines des commissions scolaires concernant différents aspects qui ont des incidences sur les relations du travail. (p. 18)

Économies de 1 584 659 \$

En matière d'achats regroupés, la Fédération des commissions scolaires du Québec a permis aux commissions scolaires d'économiser quelque 1 584 659 \$. (p. 23)

1 500 demandes d'avis juridiques

Au cours de l'année 1998-1999, le Service juridique a répondu à plus de 1 500 demandes d'avis juridiques. (p. 22)

Nouvelles publications en relations du travail

Le Service des relations du travail a mis sur pied deux nouvelles publications au cours de la dernière année. Une première à l'intention des responsables dans les commissions scolaires de l'application des conditions de travail des gestionnaires, *Info-Fédé – personnel d'encadrement*, et une deuxième à l'intention des responsables de l'application des conditions de travail des salariés, *Info-Fédé – personnel syndiqué*. (p. 18)

Nouveau document portant sur la politique de gestion

La FCSQ a produit un important document portant sur la politique de gestion prévue dans le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. (p. 18)

Préparation de la ronde de négociations

La Fédération a investi beaucoup d'énergie dans la préparation des négociations en cours avec les syndicats représentant les personnels des commissions scolaires. (p. 19)

Nouveau service-conseil en CSST

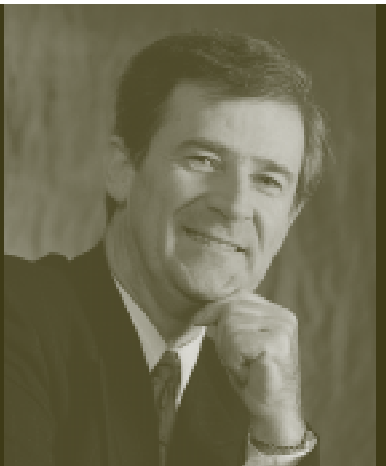
Plus d'une vingtaine de commissions scolaires ont profité d'un nouveau service d'analyse-conseil de la gestion en santé et sécurité et en assurance salaire. (p. 19)

Ordre du mérite

À l'occasion de l'ouverture de la 51^e Assemblée générale, la FCSQ a remis des médailles d'or de l'Ordre du mérite à M. Jean-Marie Beaulieu, président de la Commission scolaire de Chicoutimi, ainsi qu'à M. Guy Beaudin, conseiller en recherche et analyse à la FCSQ. (p. 25)

Prix d'excellence 1997-1998

La Fédération des commissions scolaires du Québec a souligné l'excellence de cinq de ses commissions scolaires membres le 8 mai 1998. La Commission scolaire Laure-Conan s'est mérité le Prix d'excellence catégorie *Innovation pédagogique* pour son projet d'émission télévisée, alors que les commissions scolaires De La Jonquière, de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean ont remporté le Prix d'excellence catégorie *Réalisation* pour la création de leur consortium de formation. La bande vidéo *La formation professionnelle... un choix intelligent* a également valu une mention d'honneur à la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis dans la catégorie *Réalisation*. (p. 24)



Rapport du président général

UNE ANNÉE DE GRANDS DÉFIS UNE ANNÉE DE BELLES RÉALISATIONS

Trente ans après le Rapport Parent, les commissions scolaires du Québec ont vécu, au cours de la dernière année, une période de changements sans précédent : restructuration, nouvelle Loi sur l'instruction publique, transfert de responsabilités, élections scolaires, etc. Somme toute, une page d'histoire a été complétée!

Dans le cadre de la dernière rentrée scolaire où j'ai eu la chance de parcourir toutes les régions du Québec, j'ai rencontré plus de 500 commissaires d'écoles et j'ai été en mesure de constater le dynamisme qui souffle sur les nouvelles commissions scolaires.

Notre Fédération a accompagné ses membres à travers ces changements, en même temps qu'elle en subissait également. Les départs de M^{me} Diane Drouin après sept ans à la présidence

ainsi que du directeur général, M. Gilles Taillon, puis l'arrivée de M. Réjean Morel à ce poste le 1^{er} février, démontrent la capacité d'adaptation de la Fédération qui a su, à travers ces changements, maintenir son rythme de réalisations et d'interventions publiques.

Une nouvelle Fédération

Pour ma part, c'est avec beaucoup de fierté et de détermination que j'ai accepté de relever le défi de présider notre Fédération qui présente, depuis le 1^{er} juillet 1998, une structure politique rajeunie adaptée à la dynamique des commissions scolaires linguistiques, particulièrement avec la mise en place du conseil général qui donne maintenant une voix directe à nos membres dans les débats au sein de la Fédération. Avec l'appui du bureau de direction, du conseil général et du personnel, tout a été mis en œuvre pour accroître le rayonnement de la Fédération dans plusieurs dossiers déterminants pour les commissions scolaires.

Débat sur la révision du pacte fiscal

Nous avons réagi avec force dans le débat sur la révision de la fiscalité locale avec l'appui des commissions scolaires qui ont supporté notre action et présenté des mémoires étoffés et remarquables. La nécessité d'une marge de manœuvre accrue pour les commissions scolaires a été démontrée, de même que la nécessité pour les commissions scolaires de gérer les bâtiments et le transport scolaire. C'est un dossier que nous continuerons à suivre de près.

Recommencer à développer les services aux élèves

« Maintenant que les réformes de structures sont derrière nous, il nous faut revenir à l'essentiel : l'élève ». Ce discours public et politique, centré sur les besoins de l'élève, m'a amené à marteler continuellement, au cours de la dernière année et particulièrement lors de la campagne électorale, la

nécessité pour le gouvernement de s'engager à consentir davantage de ressources pour que nous puissions recommencer à développer les services aux élèves, un investissement annuel supplémentaire de 300 \$ par élève. Ce montant, qui équivaut à 400 M\$ additionnels dans les budgets des commissions scolaires et qui n'a jamais été contesté par le gouvernement, nous permettrait uniquement de rattraper la moyenne canadienne quant aux sommes consenties pour chaque élève.

Rémunération des élus scolaires

Qui dit responsabilités accrues dit également meilleure considération pour les élus scolaires qui ont vu leurs responsabilités croître sans que l'on revoie leur rémunération. Nous avons donc entrepris, après les élections scolaires et à la suite d'une résolution du conseil général, des discussions à ce sujet avec le ministre de l'Éducation pour examiner conjointement l'ensemble de la problématique de la rémunération des commissaires d'écoles.

Une négociation bien arrimée à la réforme

Parmi les autres préoccupations de la Fédération, il y a eu l'amorce des négociations avec le dépôt des offres patronales au début de février, une négociation qui vise principalement à faciliter la mise en œuvre de la réforme en recherchant une organisation du travail plus souple par la décentralisation des responsabilités.

Des rendez-vous publics importants

La Fédération a offert également aux présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux un colloque sur les communications sur le thème : *Maîtriser les perceptions : agir sur la réalité* au cours duquel les élus et les administrateurs ont été sensibilisés à l'importance de planifier les communications et de se doter des outils qui vont permettre aux commissions scolaires d'avoir la notoriété qu'elles méritent.

Il y a aussi le congrès qui se tiendra les 4, 5 et 6 juin sur le thème : « Oser pour avancer »; sur lequel une équipe de travail a tout mis en œuvre pour offrir aux commissions scolaires un perfectionnement de haut calibre.

Partenariat renouvelé

Somme toute, l'engagement politique de la Fédération de promouvoir la réforme de l'éducation et de collaborer avec le gouvernement a jeté les bases d'un nouveau partenariat qui s'est concrétisé encore davantage avec l'engagement du nouveau ministre de l'Éducation, M. François Legault, devant les membres du conseil général le 9 janvier 1999, de travailler en partenariat avec les commissions scolaires.

En terminant ce rapport d'activité du dernier exercice, je veux profiter de l'occasion pour remercier pour leur dévouement à la cause des commissions scolaires, M^{me} Diane Drouin qui a quitté la présidence en juin 1998 après sept ans de travail intense ainsi que

M. Gilles Taillon, qui a également quitté la direction générale en juin, et M. Jean-Pierre Hillinger qui a assuré l'intérim jusqu'à son départ en février dernier.

Voilà tracées à grands traits, les principales actions politiques de la Fédération en 1998-1999. Ce fut une période de grands changements qui nous a révélé que les commissions scolaires, tout comme leur Fédération, n'avaient pas peur des défis.

Je voudrais remercier pour leur support les deux vice-présidentes, les membres du bureau de direction, du conseil général, le directeur général et le personnel de la Fédération, ainsi que l'ensemble des élus qui se sont dévoués pour les élèves du Québec et que j'ai toujours plaisir à rencontrer.

Pour ma part, j'ai mis toutes mes énergies à bien vous représenter tant dans les forums, les officines gouvernementales qu'auprès des médias nationaux.

Continuons d'être à l'écoute de nos milieux. La Fédération va continuer de se faire un devoir d'être à votre écoute et de répondre à vos besoins!



André Caron
Président général

Des instances politiques renouvelées

Réunies les 8 et 9 mai 1998 à Québec pour la 51^e Assemblée générale de la FCSQ, les personnes déléguées par les commissions scolaires ont opté pour une toute nouvelle structure politique permettant à la Fédération de mieux s'adapter aux besoins de la nouvelle configuration des commissions scolaires. Cette structure est composée d'une assemblée générale, d'un conseil général, qui assure une représentation directe des commissions scolaires, ainsi que d'un bureau de direction.

Cette structure modifiée est le fruit d'une importante réorganisation amorcée en 1996, alors que plusieurs commissions scolaires avaient demandé à la Fédération de revoir son fonctionnement politique et administratif afin de mieux l'adapter aux besoins de ses membres. En juin 1996, les personnes déléguées à l'assemblée générale adoptaient un plan d'action qui s'est concrétisé par une tournée des régions par la FCSQ ainsi que par une vaste consultation des commissions scolaires à l'automne 1996. Dès février 1997, les commissaires délégués, réunis en assemblée générale extraordinaire, ont adopté une proposition de restructuration administrative de la Fédération. Cependant, consciente des changements importants annoncés par la ministre de l'Éducation, notamment en ce qui a trait à la reconfiguration des commissions scolaires, l'assemblée générale a dû se résoudre à reporter d'une année les décisions portant sur la révision des instances politiques de la FCSQ.

Par la suite, dès juin 1997, l'assemblée générale mandatait le conseil d'administration de proposer un nouveau mode de fonctionnement qui serait compatible avec un réseau dont la configuration compterait quelque 61 commissions scolaires. Une nouvelle phase de consultation a donc été menée à l'automne 1997 et a permis de dégager des orientations qui comportent des modifications à la Loi constitutive de la FCSQ, adoptée par l'Assemblée nationale, ainsi qu'aux Règlements généraux de la FCSQ, adoptés par l'assemblée générale de la Fédération. Voici les principaux éléments qui ont été adoptés le 9 mai par les personnes déléguées à l'assemblée générale par les commissions scolaires :

- le maintien d'une assemblée générale annuelle avec pleins pouvoirs en matière d'orientations générales et financières;
- l'élection, par l'ensemble des commissaires délégués, des deux principaux officiers aux postes de la présidence et de la vice-présidence;
- la réduction de la taille de l'assemblée générale à environ 340 personnes déléguées par les commissions scolaires;
- la représentation directe des commissions scolaires au sein de l'instance décisionnelle entre les assemblées générales avec vote proportionnel (selon le nombre d'élèves) des commissions scolaires au sein de ce nouveau conseil général;
- l'abolition du poste de la deuxième vice-présidence;
- le maintien d'un bureau de direction composé de sept membres afin d'assurer la gestion courante des affaires de la Fédération.

Place aux élus!

La nouvelle configuration des instances politiques de la FCSQ maintient une place de choix aux élus scolaires dans le processus décisionnel de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Trois instances leur offrent l'occasion de faire entendre leur voix : l'assemblée générale, le conseil général et le bureau de direction.

En 1998-1999, les travaux de ces instances ont notamment porté sur la réorganisation des instances politiques de la FCSQ, la planification stratégique, les travaux menés par la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales, les négociations en cours au niveau national, la formation professionnelle au secondaire, la mise en œuvre de la réforme de l'éducation, l'octroi de contrats de services professionnels, la Politique de la lecture et du livre, la rémunération des commissaires d'écoles ainsi que la sélection du nouveau directeur général de la FCSQ, M. Réjean Morel.

Assemblée générale de la FCSQ

Réunie pour la dernière fois selon l'ancienne forme de délégation qui regroupait plus de 500 délégués des commissions scolaires, l'assemblée générale a tenu son assemblée annuelle les 8 et 9 mai 1998. Le principal sujet traité à cette occasion fut les modifications à la Loi constitutive de la FCSQ et aux Règlements généraux. Tout en maintenant une assemblée générale avec pleins pouvoirs en matière d'orientations générales et financières, ces modifications avaient principalement deux objectifs : d'une part la réduction de la taille de l'assemblée générale, qui sera dorénavant d'environ 340 délégués; et, d'autre part, la création d'un nouveau conseil général composé des présidentes et des présidents des commissions scolaires. Une commission scolaire peut aussi choisir de désigner une représentante ou un représentant pour siéger au conseil général.

Les délégués ont également abordé d'autres sujets en assemblée tels la cotisation, le budget de la FCSQ, la formation professionnelle au secondaire, les négociations ainsi que l'octroi de contrats de services professionnels.

Bureau de direction

L'assemblée générale confie le mandat au bureau de direction de faire des recommandations au conseil général sur différents dossiers, d'assurer le suivi des priorités d'action, en plus d'assurer la gestion financière et le contrôle du budget. L'assemblée générale a maintenu à sept le nombre de représentantes et de représentants siégeant à ce comité.

Membres du bureau de direction

André Caron

Président de la FCSQ

Manon Beaudry-Roberge,

1^{re} vice-présidente de la FCSQ

Christine Émond-Lapointe,

2^e vice-présidente de la FCSQ

Jean-Marc Crête

Président de la Commission scolaire
Marguerite-Bourgeoys

Liz S.-Gagné

Présidente de la Commission scolaire
des Rives-du-Saguenay

Claude Langlais

Président de la Commission scolaire
Kamouraska – Rivière-du-Loup

Fernande LeBlanc-Sénéchal

Présidente de la Commission scolaire
Marie-Victorin



Des instances politiques renouvelées

UN NOUVEAU CONSEIL GÉNÉRAL

Auparavant, les régions déléguaient un certain nombre de représentantes et de représentants afin de siéger au conseil d'administration de la FCSQ qui comptait 32 membres. À la suite des fusions des commissions scolaires et de la mise en place de la nouvelle structure des instances politiques de la Fédération, chaque commission scolaire membre délègue maintenant une représentante ou un représentant qui lui assure une représentation directe au conseil général de la Fédération.

Avec ses 61 membres, cette importante instance politique assume le même mandat que le conseil d'administration qu'elle remplace dorénavant. Elle prend notamment en charge les suivis à donner aux décisions de l'assemblée générale.

En 1998-1999, le conseil général a siégé à quatre reprises.

MEMBRES DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCSQ

André Caron
Président général de la FCSQ

Manon Beaudry-Roberge
1^{re} vice-présidente de la FCSQ

Christine Émond-Lapointe
2^e vice-présidente de la FCSQ
Présidente de la Commission scolaire des Draveurs

Vincent Arciresi
Président de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île

Pierre Arsenault
Président de la Commission scolaire René-Lévesque

Fatmi Asri
Président de la Commission scolaire du Fer

Pierre Asselin
Président de la Commission scolaire de Charlevoix

Martine Bergeron
Présidente de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Diane Bernard-Riberdy
Présidente de la Commission scolaire des Samares

Denys Bertrand
Président de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

Jocelyn Blondin
Président de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Josée Bouchard
Présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Robert Boucher
Président de la Commission scolaire de la Riveraine

Denis Bureau
Président de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda

Ginette Côté-Fortin
Présidente de la Commission scolaire de l'Estuaire

Jean-Marc Crête
Président de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Gérard Dalphond
Président de la Commission scolaire de Laval

Diane De Courcy
Présidente de la Commission scolaire de Montréal

Gabriel Ducharme
Président de la Commission scolaire des Patriotes

Suzanne Durivage
Présidente de la Commission scolaire des Hauts-Cantons

Jeanne d'Arc Duval-Paquette
Présidente de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Lucien Flamand
Commissaire à la Commission scolaire de la Capitale

Anicet A. Gagné
Président de la Commission scolaire des Navigateurs

Liz S.-Gagné
Présidente de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay

Claude Gélinas
Président de la Commission scolaire des Découvreurs

Monique P.-Laberge
Présidente de la Commission scolaire des Chênes

Jean-Yves Laforest
Président de la Commission scolaire de l'Énergie

Claude Langlais

Président de la Commission scolaire
de Kamouraska – Rivière-du-Loup

Denis Langlois

Président de la Commission scolaire
de L'Amiante

Lyne Laporte-Joly

Présidente de la Commission scolaire
de la Baie-James

Claudette Larivée-Duquette

Présidente de la Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

Fernande LeBlanc-Sénéchal

Présidente de la Commission scolaire
Marie-Victorin

Louise Lebrun

Présidente de la Commission scolaire
de la Vallée-des-Tisserands

Charles-Henri Lecours

Président de la Commission scolaire
de la Beauce-Etchemin

Claudette Légaré

Présidente de la Commission scolaire
des Sommets

Yvon Lemire

Président de la Commission scolaire
du Chemin-du-Roy

Gilles Létourneau

Président de la Commission scolaire
Pierre-Neveu

Jeanne d'Arc Marcoux

Présidente de la Commission scolaire
des Premières-Seigneuries

Nicole Mongeon-Guay

Présidente de la Commission scolaire
des Hautes-Rivières

Daniel Moreau

Président de la Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Méderic O'Brien

Administrateur de la
Commission scolaire du Littoral

Micheline Patenaude-Fortin

Présidente de la Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Guilmont Pelletier

Président de la Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Denis Rajotte

Président de la Commission scolaire
de Sorel-Tracy

Huguette Reid

Présidente de la Commission scolaire
des Îles

Laurraine Richard

Présidente de la Commission scolaire
de la Moyenne-Côte-Nord

Noël Richard

Président de la Commission scolaire
de la Région-de-Sherbrooke

Raymonde Rivard

Présidente de la Commission scolaire
de Saint-Hyacinthe

Léonard Robitaille

Président de la Commission scolaire
du Lac-Abitibi

Rémi Rousseau

Président de la Commission scolaire
du Pays-des-Bleuets

Henri-Paul Roux

Commissaire à la Commission scolaire
des Bois-Francs

Anny Roy

Présidente de la Commission scolaire
du Lac-Témiscamingue

Clément Roy

Président de la Commission scolaire
Harricana

Aline Sauvageau

Présidente du comité exécutif
de la Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois

Viviane Schofield

Présidente de la Commission scolaire
du Val-des-Cerfs

François-R. Tardif

Président de la Commission scolaire
des Chic-Chocs

Raymond Thériault

Président de la Commission scolaire
des Monts-et-Marées

Serge Tremblay

Président de la Commission scolaire
de Portneuf

Gaëtane Trempe-Köszegi

Présidente de la Commission scolaire
des Trois-Lacs

Raymond Tudeau

Président de la Commission scolaire
des Phares

Michel Vallières

Président de la Commission scolaire
des Laurentides

Monique Villeneuve

Présidente de la Commission scolaire
De La Jonquière

Lucette Whitton

Présidente de la Commission scolaire
des Affluents

Denis Roy

Vice-président de l'ADIGECS
Représentant de l'Association des
directeurs généraux des commissions
scolaires du Québec

Des instances politiques renouvelées

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le nouveau conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec s'est doté de trois commissions permanentes qui ont pour mandat de faciliter les délibérations du conseil, notamment en faisant l'étude de dossiers et en proposant des recommandations.

Ces commissions, composées de membres du conseil général de la FCSQ, sont :

- la Commission permanente sur la mission éducative;
- la Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers;
- la Commission permanente sur les relations du travail.

Commission permanente sur la mission éducative

La mission des commissions scolaires est essentiellement une mission de formation et d'éducation. La Fédération des commissions scolaires du Québec doit promouvoir et défendre les intérêts de l'éducation. Il est donc primordial que les instances décisionnelles de la Fédération suivent de près les principaux enjeux liés à la mission éducative.

Les commissions scolaires et la Fédération sont engagées dans la plus importante réforme de l'éducation depuis le rapport Parent. Ce défi est une occasion privilégiée de développer une perception plus positive de l'éducation et des commissions scolaires auprès des partenaires locaux ainsi qu'auprès des partenaires nationaux. Réussir cette réforme constitue donc un enjeu très positif pour les commissions scolaires et pour la Fédération; une occasion de démontrer du leadership et de la cohésion, de consolider les partenariats.

Conséquemment, la Commission permanente sur la mission éducative a travaillé durant l'année 1998-1999 à faire les analyses et formuler les recommandations appropriées au conseil général de la Fédération, prioritairement sur les sujets suivants :

- la mise en œuvre du plan d'action ministériel *Prendre le virage du succès*;
- le développement d'un nouveau curriculum;

- la diversification de la formation professionnelle;
- le projet de politique sur la formation continue;
- la prise en charge des nouveaux pouvoirs par les établissements;
- la mise en œuvre de la Politique de la lecture et du livre.

Membres de cette

Commission permanente

Manon Beaudry-Roberge, présidente
Denys Bertrand
Gilles Dion
Christine Émond-Lapointe
Anicet A. Gagné
Jean-Yves Laforest
Claude Langlais
Claudette Larivée-Duquette
Louise Lebrun
Liz S.-Gagné

Participe également à ces rencontres

Susan Tremblay
Représentante de l'ADIGECS

Responsable de cette Commission permanente

Berthier Dolbec
Conseiller en développement pédagogique à la FCSQ

Commission permanente sur les enjeux politiques et financiers

Le mandat de cette Commission consiste à formuler des recommandations au conseil général sur les priorités de nature politique et financière en éducation. Ainsi, pour l'année 1998-1999, le conseil général a demandé à cette Commission de faire les analyses et de formuler des recommandations sur :

- l'élargissement de la marge de manœuvre des commissions scolaires, afin de protéger le principe d'une source de revenus autonomes leur permettant d'agir comme gouvernement local, ainsi que l'examen d'un nouveau partage de responsabilités avec les municipalités ou avec toute autre instance;
- l'équité du mode d'allocation des ressources financières des commissions scolaires afin de revoir la répartition de l'enveloppe budgétaire après les fusions et la restructuration du réseau scolaire;
- l'équité du modèle d'attribution des ressources pour le transport scolaire et la réglementation pour déterminer un cadre budgétaire qui respecte la durée des contrats signés par les commissions scolaires et pour s'entendre sur le principe d'équité du modèle;
- l'examen de la transformation du réseau des commissions scolaires en faisant ressortir leurs assises territoriales;
- la mise en place des mesures permettant de favoriser la formation professionnelle dans les commissions scolaires et les centres et de faciliter l'accessibilité aux entreprises.

Cette Commission s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année. Ses travaux ont permis de déterminer des orientations que la FCSQ a fait valoir dans les discussions avec le ministère de l'Éducation concernant les règles budgétaires 1999-2000, le transport scolaire et la rémunération des commissaires. De plus, les membres ont examiné l'organisation du territoire des nouvelles commissions scolaires. Ils ont également discuté du document d'orientations de l'ADIGECS sur la formation professionnelle dans le but de proposer des lignes d'action au conseil général. Finalement, afin de préparer les discussions sur le nouveau pacte fiscal, les membres de cette Commission ont pris connaissance des recommandations divergentes présentées par les milieux scolaire et municipal à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales.

Membres de cette Commission permanente
Jean-Marc Crête, président
Martine Bergeron
Diane Bernard-Riberdy
Robert Boucher
Denis Bureau
Ginette Côté-Fortin
Claude Gélinas
Denis Langlois
Fernande LeBlanc-Sénéchal
Yvon Lemire
Noël Richard
Monique Villeneuve

Participe également à ces rencontres
France Goulet
Représentante de l'ADIGECS

Responsable de cette Commission permanente
Louise Tremblay
Conseillère en financement et en transport scolaire à la FCSQ

Commission permanente sur les relations du travail

Cette année, la Commission permanente sur les relations du travail s'est consacrée à l'implantation de la réforme de l'éducation ainsi qu'à ses impacts sur les ressources humaines. Une attention particulière a été apportée aux travaux préparatoires à la présente ronde de négociations afin de dégager des orientations patronales ainsi qu'à l'étude des enjeux de cette négociation pour les commissions scolaires.

Parallèlement à ces travaux, la Commission permanente a été appelée à suivre le déroulement de l'intégration du personnel dans les nouvelles commissions scolaires.

Membres de cette Commission permanente
Lucien Flamand, président
Fatmi Asri
Gérard Dalphond
Diane De Courcy
Suzanne Durivage
Jeanne d'Arc Marcoux
Raymonde Rivard
Rémi Rousseau
Henri-Paul Roux
Aline Sauvageau
Serge Tremblay

Participe également à ces rencontres
Normand Lapointe
Représentant de l'ADIGECS

Responsable de cette Commission permanente
Bernard Tremblay
Conseiller en relations du travail à la FCSQ



Rapport du directeur général

UNE FÉDÉRATION QUI S'EST TOUJOURS ADAPTÉE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE SES MEMBRES

Les commissions scolaires ont vécu des changements structurels majeurs en 1998-1999. La Fédération a tout mis en œuvre pour accompagner ses membres dans cette transformation du réseau, tant dans ses orientations, ses prises de positions politiques et l'affectation de son personnel, qu'en ce qui a trait aux volets administratif et budgétaire.

En poste depuis le 1^{er} février, à la suite du départ de M. Gilles Taillon le 15 juin 1998, je m'empresse de souligner le dévouement de M. Jean-Pierre Hillinger qui a assumé l'intérim à la direction générale durant plus de sept mois, dirigeant avec doigté la mise en place de la nouvelle structure politique de la Fédération et le suivi de dossiers fort importants comme le pacte fiscal et les négociations des conventions collectives des personnels des commissions scolaires.

Support aux instances politiques

Au cours des derniers mois, j'ai pu juger du professionnalisme et de la contribution exceptionnelle des ressources humaines de la FCSQ dans les services directs aux membres ainsi que dans le travail fait auprès de nos instances politiques.

Je pense particulièrement au travail de recherche et au support-conseil que nécessitent les travaux des trois commissions permanentes du conseil général, dont vous trouverez les grandes réalisations dans ce rapport annuel. Les orientations qui se sont dégagées des commissions permanentes ont permis à la Fédération de faire des interventions auprès du ministère de l'Éducation et de nos autres partenaires qui collent de près aux préoccupations politiques des commissions scolaires.

D'une situation défensive à une situation proactive

L'arrivée du nouveau président, qui a coïncidé avec la mise en place des nouvelles commissions scolaires, a permis à la Fédération, particulièrement au secteur des Affaires publiques et au Service des communications, de développer une approche proactive qui a porté ses fruits si on en juge par les commentaires reçus autant de la part de nos membres que d'intervenants extérieurs au réseau.

Des services bien ciblés

Les commissions scolaires ont également été unanimes dans leur évaluation positive des sessions de perfectionnement offertes par la Fédération sur la loi 180 ainsi que sur le rôle et les défis des nouveaux commissaires d'écoles. Ces deux sessions ainsi que le colloque sur les communications offert aux présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires en mars, témoignent bien du souci de la Fédération d'offrir à ses membres des services bien ciblés qui répondent à des besoins précis.

Une expertise reconnue

Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport annuel, les pages qui suivent foisonnent d'activités tout aussi vitales qu'essentielles pour supporter les commissions scolaires dans leur mission :

- notre expertise dans les services éducatifs a été maintes fois sollicitée;
- la présence d'un membre de notre personnel siégeant à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales;
- notre participation à la préparation des offres patronales et notre présence à toutes les tables de négociations en vue du renouvellement des conventions collectives des personnels des commissions scolaires;
- la collaboration de nos services juridiques;
- les nombreuses interventions de la Fédération, tant au niveau politique qu'administratif, ont permis, dans plusieurs cas, d'obtenir des ressources financières supplémentaires pour les commissions scolaires;

- les économies importantes que nos membres ont réalisées grâce à nos programmes d'achats regroupés pour les commissions scolaires.

Mission accomplie

Je suis, somme toute, impressionné des actions accomplies malgré les changements administratifs majeurs qui ont marqué la dernière année. Lorsque je lis le bulletin *Commissaires d'écoles*, le magazine *Savoir*, lorsque je consulte notre site Internet ou encore lorsque je constate l'importance de la présence médiatique de notre président, je dis mission accomplie!

Un virage à poursuivre

Maintenant que la restructuration des instances politiques est complétée, il faut amorcer un réalignement des services aux membres. Ces changements devront tenir compte des défis et des enjeux des prochaines années auxquels seront confrontées les commissions scolaires et la Fédération, tant dans les domaines des ressources humaines et financières que pédagogique. Ces enjeux et ces défis, auxquels notre réseau devra faire face,

exigeront de l'ensemble de nos partenaires un effort de concertation de tous les instants.

En conclusion, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier de leur support les instances politiques de la Fédération, le président, les membres du bureau de direction et du conseil général. Je voudrais également féliciter le personnel qui a maintenu le cap sur la qualité des services et une représentation politique efficace.



Réjean Morel
Directeur général

Services aux membres et promotion des commissions scolaires

La mission et les services éducatifs

Le plan d'action ministériel *Prendre le virage du succès* a continué de mobiliser l'attention des commissions scolaires et de la Fédération. Toutefois, l'intensité du travail a varié selon les lignes d'action. Ainsi, les travaux préparatoires étant très avancés au pré-scolaire, les énergies étaient canalisées surtout sur la mise en œuvre, alors qu'au chapitre du curriculum, les travaux de développement sont très intenses.

Focus sur la mise en œuvre de la loi 180

La Fédération a poursuivi son support à la mise en œuvre de la nouvelle répartition des pouvoirs avec l'entrée en vigueur de la loi 180. Toutefois, son action a été moins directe puisque les autres partenaires ont été davantage mobilisés. En ce qui concerne l'école montréalaise, la Fédération a été à même de réaliser que les commissions scolaires de l'île de Montréal maîtrisent bien les mesures en cause.

Progression des travaux en formation professionnelle

Au chapitre de la formation professionnelle, la Fédération et les commissions scolaires ont poursuivi la réflexion lancée depuis un an. Au cours des derniers mois, plusieurs activités ont permis de faire progresser cette réflexion : colloque, sondage, groupes de travail et même la mise en place d'un nouveau mécanisme de concertation avec

le ministère de l'Éducation, le Comité mixte de la formation professionnelle mettant en présence les représentants du Ministère, ceux de la Fédération, dont plusieurs représentantes et représentants de nos commissions scolaires (directrices générales et directeurs généraux, cadres scolaires ainsi que directrices et directeurs de centre).

Réforme de l'enseignement supérieur

Une voie nouvelle a requis une attention particulière de la Fédération : l'enseignement supérieur. En effet, même si la FCSQ a peu investi à ce sujet depuis l'amorce des États généraux, elle a dû y consacrer une attention particulière au cours de l'année. L'état de l'enseignement universitaire, la contribution des universités au développement de l'éducation, leur apport au développement régional, le rôle de l'université dans la formation des maîtres, voilà quelques sujets qu'il a fallu aborder, sans oublier la situation de l'ordre collégial, notamment dans la formation technique.

La formation continue, des orientations à faire valoir

La septième ligne d'action de la réforme de l'éducation, *Donner un meilleur accès à la formation continue*, a fait l'objet de travaux une partie de l'année. En collaboration avec les commissions scolaires et les associations provinciales en éducation (ADIGECS,

ACSQ, TRÉAQ), la Fédération a adopté les orientations à soutenir dans le développement de la politique québécoise de la formation continue.

Cohérence entre les missions publiques

La mission de l'éducation étant en interaction avec les autres missions publiques, la Fédération a continué de faire les représentations utiles auprès des ministères et organismes provinciaux chargés d'actualiser ces missions publiques afin que les arrimages soient correctement effectués et qu'on évite les dédoublements de services. Ainsi, la Fédération a contribué très assidûment aux travaux du ministère de l'Emploi, de la Commission des partenaires du marché du travail, du ministère de la Culture et des Communications ainsi que de nombreux partenaires nationaux.

Il est judicieux de prévoir une année 1999-2000 riche en actions et en réalisations. Les chantiers sont connus et l'échéance de nombreux travaux de production laissent entrevoir une année marquée par la mise en œuvre de changements. Dans ce contexte, la Fédération poursuivra son action en concertation étroite avec ses membres ainsi que les partenaires qui poursuivent des objectifs convergents avec ceux que partagent les commissions scolaires.

Financement et transport scolaire

En 1998-1999, plusieurs dossiers ont retenu l'attention de la Fédération en matière de financement et de transport scolaire. Les services de garde en milieu scolaire, le projet de politique-cadre sur les contrats de services professionnels, l'affichage dans les autobus scolaires, le transport scolaire et la réglementation, le financement des commissions scolaires, le suivi de l'application du projet de loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds (loi 430) ainsi que la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales sont les principaux dossiers qui ont suscité des travaux de la FCSQ.

Il est également intéressant de noter que la conseillère responsable de ces dossiers a siégé à titre de commissaire à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales.

Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales

À la suite de l'annonce du gouvernement de procéder au réexamen du partage des responsabilités avec les instances locales, en relation avec sa politique de redressement des finances publiques et d'atteinte du déficit zéro, la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales a été créée. Cette Commission regroupait dix membres parmi lesquels une personne a été recommandée par la Fédération des commissions scolaires du Québec et cinq personnes par le milieu municipal.

Les travaux de cette Commission ont porté sur :

- une révision des diverses sources de revenus à la disposition des municipalités;
- une réflexion sur certains éléments d'une fiscalité d'agglomération;
- une révision des politiques de péréquation en milieux municipaux et scolaires;
- une réflexion sur le transfert, dans un contexte de décentralisation, de certaines responsabilités gouvernementales;
- l'instauration possible d'un régime de financement des nouvelles infrastructures et équipements publics.

Sur la base des orientations dégagées par le conseil général, la Fédération a présenté un mémoire lors des audiences publiques. La FCSQ a fait valoir que la réforme de la fiscalité locale doit amener un meilleur partage de la richesse, des pouvoirs et des responsabilités des divers paliers de gouvernement et une distribution plus équitable du fardeau fiscal pour tous les contribuables. Le mémoire soulignait également l'effort constant des commissions scolaires pour améliorer la gestion des fonds publics et leur expertise en matière de transport scolaire. De plus, la Fédération a demandé de redonner aux commissions scolaires une marge de manœuvre réelle pour répondre localement aux besoins de la population.

Quelque 118 mémoires ont été transmis, dont 103 ont fait l'objet d'une présentation aux audiences publiques de la Commission nationale.

- En ce qui a trait au financement des commissions scolaires, les recommandations déposées à la Commission étaient divergentes. Si le milieu scolaire recommandait en majorité un assouplissement de l'accès au champ de l'impôt foncier, afin de rétablir la marge de manœuvre locale des commissions scolaires, le milieu municipal était d'avis que l'impôt foncier scolaire soit éliminé ou son importance réduite.
- Plusieurs intervenants ont déploré le morcellement municipal et reconnu la pertinence d'une concertation accrue et d'une mise en commun des ressources. Si d'aucuns préconisaient une approche gouvernementale plus contraignante en matière de regroupements, le milieu municipal était en faveur du maintien de l'approche volontaire et incitative.

Au moment de mettre ce document sous presse, la Commission nationale venait tout juste de rendre public son rapport. Compte tenu des opinions et des intérêts divergents sur les questions de structure et de financement des instances locales, ce rapport ne peut faire l'unanimité. Ce rapport pouvant constituer les bases du nouveau pacte fiscal, la Fédération suivra ce dossier de près.

Services aux membres et promotion des commissions scolaires

Affaires publiques, relations de presse et commandites

Les activités du secteur des Affaires publiques sont principalement en support direct à l'action politique de la Fédération et des commissions scolaires. Ce secteur est responsable de trois types d'activités : l'élaboration de projets promotionnels et publicitaires, les relations avec les médias ainsi que la recherche de commandites pour supporter des activités de la FCSQ.

Les affaires publiques

Dans le but de bien informer la population sur les actions des commissions scolaires et la qualité des services offerts dans notre réseau, la FCSQ s'est engagée dans deux initiatives majeures de promotion en formation professionnelle; un volet identifié comme prioritaire par les commissions scolaires, le gouvernement, le milieu des affaires et la population. Avec la collaboration de plusieurs commissions scolaires, la Fédération a coordonné la publication d'un cahier spécial dans le journal *Les Affaires*. La Fédération s'est également associée étroitement à la publication et à la promotion d'un guide sur les métiers d'avenir dont le tirage a atteint 40 000 exemplaires pour en faire un « best-seller ». En plus de fournir un outil intéressant d'orientation, la popularité de ce guide, dont la Fédération a orchestré le lancement, a donné une visibilité positive extraordinaire aux commissions scolaires.

Les relations de presse

Une très large part des activités de ce secteur est consacrée à répondre aux médias ou à réagir à ce qu'ils diffusent, que ce soit pour contrer les effets d'une nouvelle négative sur les commissions scolaires, pour promouvoir les prises de position de la Fédération et de ses membres ou, encore, pour faire pression sur le gouvernement ou les syndicats. En 1998-1999, ce secteur a diffusé plus d'une quarantaine de communiqués et tenu une dizaine de conférences de presse, dont plusieurs conjointement avec les représentants des commissions scolaires; entretenu des contacts suivis avec les journalistes des grands quotidiens et des grands réseaux de radio et de télévision. De multiples interventions publiques ont également été préparées pour des porte-parole de la FCSQ notamment dans les dossiers du pacte fiscal, des négociations, du transport scolaire ainsi que pour dénoncer les compressions budgétaires et plaider en faveur d'un réinvestissement.

Ces activités ont demandé des réactions rapides et nécessaires au rayonnement et au pouvoir d'influence d'un organisme de représentations politiques et de pressions comme la FCSQ. Au cours des dernières années, ces différentes interventions lui ont permis d'avoir une visibilité au moins aussi importante que ses principaux vis-à-vis nationaux et souvent plus grande que bien des organismes qui ont une mission identique. L'arrivée d'un nouveau président, qui a rapidement affirmé sa présence dans les médias, a contribué au succès des stratégies de communication de la Fédération.

Toutes les interventions publiques de la FCSQ ont toujours visé le même objectif : défendre les intérêts des commissions scolaires et du système public d'enseignement; promouvoir la commission scolaire en tant que gouvernement local autonome et responsable; exercer des pressions sur les divers acteurs politiques, bref, positionner les commissions scolaires comme des intervenantes majeures de la société québécoise.

75 000 \$ en commandites

Enfin, pour supporter certaines activités et dans un objectif de diversification des sources de revenus, la FCSQ a déployé beaucoup d'efforts pour accroître ses revenus de commandites. La Fédération a réussi à financer totalement la publication de son magazine par le biais de commandites pour un montant de plus de 15 000 \$. Le bulletin *Commissaires d'écoles* a également bénéficié d'un revenu publicitaire de 5 000 \$. À ces montants, s'ajoutent des revenus de commandites de 15 000 \$ pour le site Internet et de plus de 40 000 \$ pour le 40^e Congrès.

Enfin, le secteur des Affaires publiques a joué un rôle-conseil important auprès des commissions scolaires, notamment en travaillant à l'organisation du colloque sur les communications à l'intention des présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux. Les Affaires publiques ont été également la porte d'entrée de 1 500 demandes d'information du grand public, d'organismes variés et des représentants des médias.

Service des communications

Après une année de transition marquée par le remaniement visuel de l'ensemble des publications de la FCSQ en 1997-1998, le Service des communications a consolidé ses activités en 1998-1999 et a développé un nouvel outil d'information et de promotion : un site Internet.

Le Service des communications assume des responsabilités variées telles que la coordination, la recherche, la rédaction et la mise en pages de la grande majorité des publications produites par la FCSQ; le support pour la promotion de services et d'activités de perfectionnement développés par les autres services de la Fédération; ainsi que la mise à jour et l'enrichissement du site Internet. Préoccupé par l'amélioration de la qualité de la production, la rapidité de transmission et la rationalisation des coûts, ce service assure aussi une veille technologique permettant l'amélioration des procédés de production ou de diffusion des différentes publications de la FCSQ.

www.fcsq.qc.ca

Le site Internet de la FCSQ est accessible depuis le 1^{er} septembre 1998. Présentant quelque 400 pages d'informations et plus de 4 000 hyperliens, ce site donne accès à une information complète et détaillée sur les commissaires d'écoles, les commissions scolaires et la FCSQ. Les internautes peuvent également y consulter les communiqués de presse, publications et mémoires, en plus d'avoir accès à une section présentant les principaux services offerts par la Fédération à ses membres. Enfin, ce site comporte également un imposant bottin de références comptant des liens vers plus de 1000 sites Internet.

En septembre seulement, le site de la FCSQ a attiré quelque 4 000 internautes! Ce résultat est impressionnant pour un jeune site. L'équipe du magazine électronique hebdomadaire *Branchez-vous* a d'ailleurs sélectionné le site de la FCSQ dans la catégorie *Éducation-Associations* dans son répertoire des 1000 meilleurs sites Internet. Uniquement cinq autres organismes ont vu leur site primé dans cette catégorie.

Un tandem efficace

Utilisant son tandem constitué de la revue *Savoir*, pour la transmission d'articles de fond, et du bulletin express *Commissaires d'écoles*, pour la diffusion rapide d'information sur les sujets d'actualité, la Fédération a investi beaucoup d'énergie afin d'offrir une information de pointe et pertinente aux intervenants scolaires.

Ce service a également poursuivi ses envois du *Message du lundi* destinés aux présidentes, présidents, directrices générales et directeurs généraux des commissions scolaires. Ce message de courrier électronique a pour objectifs de présenter sommairement l'actualité scolaire et de faire connaître des projets aux commissions scolaires.

Le goût du public

En plus de ces publications régulières, la Fédération produit d'autres publications d'intérêt pour ses membres. Ainsi, à la suite de l'élection scolaire qui a amené près de 450 nouveaux commissaires d'écoles, le Service des communications a produit une brochure sur le rôle des commissaires d'écoles, des commissions scolaires et

de la Fédération. Ce document, intitulé *Le goût du public*, a été expédié à tous les commissaires et est également accessible sur le site Internet.

L'ancienne *Liste alphabétique des commissions scolaires* a aussi été revue en fonction des fusions des commissions scolaires et des nouvelles technologies disponibles. Plus détaillé, le nouveau *Répertoire des commissions scolaires membres de la FCSQ* offre une variété d'informations sur les commissions scolaires. Accessible sur le site Internet à la section *Publications*, ce répertoire est présenté sous la forme d'un bottin interactif.

À ces publications s'ajoutent également d'autres documents ponctuels tels que le rapport annuel de la FCSQ.

Des efforts de promotion soutenus

Enfin, le Service des communications offre un précieux support promotionnel aux autres services de la FCSQ afin de faire connaître aux intervenants scolaires la tenue d'événements, le développement d'outils de travail ou l'offre de sessions de perfectionnement. L'élaboration de dépliants, de publicités et d'articles promotionnels a été réalisée, notamment pour la promotion du *Colloque sur l'éthique et la déontologie*, de la session de perfectionnement *La taxe dans tous ses états* ainsi que du 40^e Congrès, *Oser pour avancer*.

Services aux membres et promotion des commissions scolaires

Relations du travail

SERVICES DIRECTS AUX DIRECTIONS GÉNÉRALES ET AUX GESTIONNAIRES

Au cours de l'exercice 1998-1999, la FCSQ a répondu à quelques milliers de demandes d'avis de la part des directions générales et des gestionnaires des services des ressources humaines des commissions scolaires sur l'interprétation et l'application du Règlement sur les conditions des gestionnaires des commissions scolaires, des conventions collectives en vigueur dans les commissions et des différentes lois qui ont des incidences sur les relations du travail.

Dans le contexte particulier de la restructuration des commissions scolaires, le transfert du personnel de soutien a constitué une opération d'envergure. Plus de 30 000 individus, représentés par 13 regroupements syndicaux au sein de 156 commissions scolaires catholiques et protestantes, devaient être transférés dans les nouvelles structures scolaires. Même si cette opération s'est bien réalisée dans l'ensemble, les conseillers et les conseillères de la FCSQ ont tout de même répondu à de nombreuses demandes de soutien et d'appui provenant du personnel administratif des commissions scolaires chargé de l'exécuter.

Des rencontres d'information pertinentes

La Fédération a tenu deux rencontres d'information nationales à l'intention des directrices et directeurs des ressources humaines :

- une première portant sur la journée de grève illégale concernant le dos-

sier de l'équité salariale, déclenchée en période électorale par les enseignantes et les enseignants;

- une deuxième en janvier portant sur les offres patronales qui guident les travaux de la FCSQ dans le cadre de la présente ronde de négociations.

La Fédération a également participé à plusieurs rencontres tenues dans les régions par les tables de directrices générales et de directeurs généraux ou les tables des directions des ressources humaines afin de leur livrer une information de pointe dans différents dossiers de relations du travail.

Nouveaux outils de communication et publications

Le Service des relations du travail a mis sur pied deux nouvelles publications au cours de la dernière année. Une à l'intention des responsables de l'application des conditions de travail des gestionnaires, *Info-Fédé – personnel d'encadrement*, l'autre à l'intention des responsables de l'application des conditions de travail des salariés, *Info-Fédé – personnel syndiqué*. Ces deux publications sont diffusées par télécopieur et visent à informer rapidement les gestionnaires concernant les dossiers de relations du travail.

Le Service des relations du travail a également produit un important document portant sur la politique de gestion prévue dans le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La revue *Ressources humaines* a également été publiée à deux reprises.

Colloque et sessions de perfectionnement

Conjointement avec la Faculté de droit de l'Université Laval, la Fédération s'est engagée de façon très importante dans l'organisation et la tenue du *Colloque sur l'éthique et la déontologie en éducation* qui s'est tenu les 22 et 23 octobre.

Des conseillères et des conseillers de la FCSQ ont également présenté quelques sessions de perfectionnement à des groupes de gestionnaires, plus particulièrement sur la sélection du personnel et la discrimination dans l'embauche. Ils ont également participé aux sessions de formation régionales offertes aux nouveaux commissaires d'écoles.

Une précieuse assistance

Le Service des relations du travail a aussi offert un précieux support à quelques commissions scolaires pour les assister tout au long du processus de sélection menant à l'embauche d'un directeur général ou d'un directeur général adjoint.

NÉGOCIATION, ÉLABORATION DES CONDITIONS D'EMPLOI ET ARBITRAGE

Beaucoup d'heures ont été investies dans la préparation de la négociation en cours avec les syndicats représentant les personnels des commissions scolaires. Les consultations auprès des commissions scolaires, les travaux avec les représentants ministériels au sein des équipes de négociation mises sur pied par le CNPCF ainsi que les rencontres avec les syndicats ont mobilisé les conseillères et les conseillers du service.

La FCSQ a également représenté les commissions scolaires sur différents comités de travail prévus dans les conventions collectives ainsi que sur d'autres comités tels le Comité sur la main-d'œuvre vieillissante, le Comité aviseur national sur la lutte aux drogues dans les écoles ainsi que la Table de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire.

Conditions d'emploi des gestionnaires

La Fédération a aussi été associée très étroitement aux travaux qui ont mené à la publication du nouveau Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires. Elle a participé aux travaux de tous les comités chargés de voir à l'application et à l'interprétation de ce Règlement en collaboration avec le MEQ et les associations représentant les gestionnaires des commissions scolaires, ce qui inclut également le Comité sur l'évaluation de la tâche des directions d'établissement.

Des activités de support essentielles

De plus, la Fédération a représenté les commissions scolaires dans les dossiers de la fixation mensuelle du rôle d'arbitrage pour les griefs des personnels syndiqués et de la fixation des plaintes des gestionnaires pour audition devant les comités d'appel. La FCSQ collabore également au suivi des dossiers. Cette implication de la Fédération a été encore plus importante avec les 40 commissions scolaires qui ont fait l'objet de plaintes concernant le versement d'une annualité de 4 % aux directions d'école.

Enfin, la FCSQ un projet expérimental avec la CEQ concernant les dossiers de rupture du lien d'emploi. Ce projet a pour but d'augmenter l'efficacité des journées d'arbitrage et d'en réduire le nombre en favorisant la communication entre les parties avant la première journée d'audition. Avant la fixation du dossier, des informations doivent être fournies aux représentants nationaux tels le nombre de témoins, la durée prévisible de leur témoignage, la possibilité de témoin-expert, les admissions possibles et le nombre de jours nécessaires pour couvrir le débat.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET GESTION DE L'ASSIDUITÉ

Le dossier de la santé et de la sécurité, de même que celui des régimes d'assurance salaire en cas d'invalidité, génèrent annuellement des dépenses considérables pour les commissions scolaires. Consciente de cette problématique,

la Fédération a mené ses interventions en misant sur les activités de prévention, mais surtout sur les activités permettant d'outiller davantage les gestionnaires scolaires.

Ainsi, la Fédération a poursuivi les travaux des différents groupes de travail portant sur la réduction des coûts des lésions professionnelles et de l'assurance salaire. Des séances d'information ont été offertes à l'ensemble des commissions scolaires pour catholiques et pour protestants afin d'assurer aux nouvelles commissions scolaires une transition plus souple en santé et sécurité du travail à compter du 1^{er} juillet 1998. Des séances de formation ont été tenues sur les modifications apportées aux nouveaux régimes de tarification de la CSST qui s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 1999.

La Fédération a également mis sur pied des services de consultation en offrant aux commissions scolaires un nouveau projet d'analyse-conseil de la gestion en santé et sécurité et en assurance salaire. Depuis son instauration en juillet 1997, ce nouveau service a été offert à plus d'une vingtaine de commissions scolaires.

La FCSQ a aussi procédé à l'élaboration d'indicateurs de gestion en santé et sécurité du travail et en assurance salaire. Ces indicateurs seront mis à l'essai au cours des prochains mois.

Enfin, la Fédération prépare actuellement un guide pratique de gestion, qui sera disponible au printemps 1999, sur le programme *Pour une maternité sans danger*.

Services aux membres et promotion des commissions scolaires

Perfectionnement des commissaires et des gestionnaires

L'année 1998-1999 a connu quatre temps forts relativement aux activités de perfectionnement initiées et offertes par la Fédération.

Entre avril et juin 1998, la Fédération a complété sa tournée des commissions scolaires et des régions avec son perfectionnement spécial sur *Les responsabilités nouvelles et la nouvelle dynamique* issues du projet de loi 180 modifiant la Loi sur l'instruction publique. Près de 30 sessions locales ou régionales ont ainsi été offertes aux commissaires et aux gestionnaires.

Nouveaux commissaires

À compter de l'automne 1998, la FCSQ a offert un perfectionnement spécial sur le thème *Nouvelle fonction, nouveaux défis* destiné à tous les nouveaux commissaires élus le 14 juin 1998. Plus de 500 commissaires ont participé à ces sessions et 90 % des participantes et des participants étaient nouvellement élus. Cette activité, présentée sous la forme de sessions locales ou régionales, est proposée à tous les quatre ans depuis 1990.

Dirigeants des commissions scolaires

Les 19 et 20 mars 1999, la FCSQ, en collaboration avec la firme de relations publiques Ducharme Perron, a tenu son colloque annuel à l'intention des présidentes et des présidents des commissions scolaires. Axé sur les communications, ce colloque avait pour thème *Maîtriser les perceptions : agir sur la réalité*. Plus de 55 commissions scolaires ont participé à cette activité de perfectionnement à laquelle étaient également invités les directrices générales et les directeurs généraux des commissions scolaires.

Commissaires et gestionnaires

Les 22 et 23 octobre 1998, la Fédération et l'Université Laval ont présenté conjointement un colloque sur *L'éthique et la déontologie en éducation*. Plus de 100 personnes ont participé aux conférences et aux ateliers dans le cadre de ce colloque.

À ces temps forts, d'autres activités de perfectionnement se sont ajoutées à la demande d'une commission ou d'un regroupement de commissions scolaires sur les thèmes suivants :

- le fonctionnement des conseils d'établissement;
- les négociations dans les secteurs public et parapublic;
- le classement des commissions scolaires selon la réussite éducative;
- la culture d'équipe et la résolution de problèmes;
- le bogue de l'an 2000.

Du nouveau au menu

L'année 1999-2000 sera tout aussi fertile quant à la quantité et à la qualité des activités de perfectionnement offertes avec, entre autres, pour tous les commissaires, deux sessions locales ou régionales qui porteront sur *L'éthique et la déontologie chez les commissaires* ainsi que sur *La culture d'équipe dans un conseil des commissaires*.

La FCSQ et la concertation régionale

La réforme des structures régionales établit de nouvelles règles du jeu en région. Les acteurs régionaux sont invités à se concerter et à collaborer davantage à différents niveaux afin de répondre aux besoins de la population avec plus d'efficacité et à meilleurs coûts.

Issue du regroupement d'associations régionales, la FCSQ a toujours cru à la force de la concertation régionale. Depuis des années, la FCSQ consacre une part importante de son budget ainsi que des ressources humaines pour soutenir les actions menées par les commissions scolaires en région.

Des sommes importantes

De la cotisation de 3,21 \$ par élève qu'elle perçoit auprès des commissions scolaires, la Fédération retourne 0,33 \$ par élève aux régions, soit un montant de près de 320 000 \$ annuellement, réparti dans chacune des régions. La gestion de ce montant est confiée aux membres du conseil général qui ont le mandat, dans chaque région, de décider de l'utilisation des fonds alloués en fonction de leurs attentes et de leur culture régionale.

De plus, afin de soutenir les élus dans leurs actions de concertation, la Fédération a mis sur pied une équipe de coordonnatrices et de coordonnateurs. Ces personnes, choisies par les régions, peuvent être des membres du personnel professionnel de la FCSQ ou des ressources régionales. Les responsabilités qu'elles assument varient d'une région à l'autre.

Table de concertation provinciale

La FCSQ a également mis sur pied une table de concertation provinciale qui réunit périodiquement les coordonnatrices et les coordonnateurs de chaque région. Ce lieu d'échanges permet le partage d'informations et d'expériences pertinentes. Les réunions de la table de concertation précèdent les réunions du conseil général.

En 1999-2000, cette table sera notamment appelée à définir l'expression « concertation régionale » et à convenir d'une concertation minimale de base pour chaque région. Le tout sera proposé au conseil général pour fins de discussions et de décisions.

Liste des coordonnateurs et des coordonnatrices

01 - Bas-Saint-Laurent Pierre Caron	10 - Nord-du-Québec Pierre Caron
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean Gaston Plourde	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine Pierre Caron
03 - Québec Brigitte Roy	12 - Chaudière-Appalaches Brigitte Roy
04 - Mauricie Bernard Tremblay	13 - Laval Éric Henry
05 - Estrie*	14 - Lanaudière Éric Henry
06 - Montréal Roland Bégin	15 - Laurentides Éric Henry
07 - Outaouais Yvon Landry	16 - Montérégie Jacqueline Reid
08 - Abitibi-Témiscamingue Pierre Caron	17 - Centre-du-Québec Bernard Tremblay
09 - Côte-Nord Simon Lavoie	

* La région de l'Estrie n'a pas nommé de coordonnateur en 1998-1999.

Services aux membres et promotion des commissions scolaires

Service juridique

En 1998-1999, le Service juridique de la FCSQ a poursuivi le travail accompli au cours des dernières années en offrant aux commissions scolaires une assistance juridique dans des secteurs à la fois diversifiés et spécialisés. Qu'il s'agisse d'interpréter la Loi sur l'instruction publique, la Loi sur l'accès à l'information, la Loi sur les droits d'auteur, le Code civil du Québec ou la Charte des droits et libertés de la personne, le secrétaire général et le conseiller juridique ont fait preuve d'une grande disponibilité lors de cette première année suivant la réforme mise en place par les projets de loi 109 (commissions scolaires linguistiques) et 180 (restructuration des pouvoirs).

Service gratuit pour les membres

Afin de répondre à sa mission première, le Service juridique de la FCSQ a continué d'offrir aux gestionnaires, ainsi qu'aux présidentes et aux présidents de commission scolaire, un service d'assistance téléphonique qui leur permet d'obtenir rapidement des conseils juridiques efficaces. Sur demande ou lorsque les circonstances l'exigent, le Service juridique de la Fédération émet également des avis écrits aux demandes qui lui sont envoyées. Ce service est offert gratuitement aux membres de la FCSQ et la majorité des commissions scolaires l'utilisent régulièrement. Au cours de l'année 1998-1999, le Service juridique a répondu à plus de 1 500 demandes d'avis juridiques.

Support essentiel pour la formation

Dans le cadre de la réforme mise en place par les projets de loi 109 et 180, le Service juridique a collaboré étroitement à la préparation et la présentation de nombreuses sessions de perfectionnement offertes aux commissaires d'écoles et aux gestionnaires. Ces sessions ont permis aux participantes et aux participants de bien comprendre les enjeux de cette réforme. Elles ont également permis aux personnes-ressources de la FCSQ de mieux comprendre les préoccupations et les attentes des commissaires et des gestionnaires en matière d'assistance juridique.

À la demande de plusieurs directions d'école, le secrétaire général et le conseiller juridique se sont également déplacés à plusieurs reprises afin d'informer le personnel des écoles sur différents sujets tels l'accès aux informations détenues par l'école, la présence policière à l'école, la tenue vestimentaire à l'école ainsi que la fouille en milieu scolaire. Ces sessions d'information répondent à un besoin nouveau manifesté par les établissements et la FCSQ investit beaucoup d'énergie afin de répondre favorablement à ces demandes.

Dossier contentieux

Au cours de la dernière année, le Service juridique a complété la préparation du dossier impliquant la Commission scolaire Harricana et le syndic à la faillite du Château d'Amos, dans lequel la Cour d'appel devra statuer sur le statut de la taxe scolaire en matière de faillite. L'audition de cette cause est prévue pour le printemps 1999.

Dans l'ensemble...

L'année 1998-1999 a permis au Service juridique de la FCSQ de cerner les besoins manifestés par les gestionnaires et les commissaires en tenant compte de la nouvelle réalité découlant de l'adoption des projets de loi 109 et 180. Ainsi, le développement d'outils d'information et de sessions de perfectionnement appropriées et adaptées au quotidien des gestionnaires est devenu un service tout aussi important que le service d'assistance juridique.

Service des ressources matérielles

Ordinateurs gratuits pour les écoles!

Depuis 1993, le programme de dons d'ordinateurs pour les écoles a remis plus de 25 000 ordinateurs aux écoles et bibliothèques du Québec. Le 31 mars de l'an 2001, 60 000 ordinateurs auront été distribués gratuitement dans le cadre de ce programme.

Le programme a pour but de récupérer et de remettre en état des ordinateurs en surplus provenant des secteurs public et privé. Ce programme fonctionne par le biais d'un partenariat entre la FCSQ et la corporation Ordinateurs pour les écoles du Québec (OPEQ), dont les principaux intervenants sont le MEQ, la Banque Royale, Sears Canada, les Pionniers du téléphone, Bell Canada, SLH Transport, les Hauts Fonctionnaires du Canada, l'Association des bibliothèques publiques du Québec et Industrie Canada.

La vérification et la réparation se font grâce à la participation des ateliers CFER de Québec, Saguenay et Bellechasse, de l'école entreprise Centre Saint-Michel de Sherbrooke, du CIFER Angus et de l'atelier Pionniers du téléphone à Montréal. La coordination du travail en atelier ainsi que la distribution équitable des dons sont assumées par la FCSQ.

La stratégie du programme a été de mettre en partenariat des ateliers du réseau de l'éducation et des entreprises du secteur privé. En 1997, cette approche innovatrice avait notamment permis à la corporation OPEQ d'obtenir la médaille d'or dans la catégorie *Innovation* des Prix Innovation 1998 décernés par Industrie Canada.

En 1998, la corporation OPEQ s'est mérité cette fois-ci la médaille de bronze pour son Service de qualité continue et de Clé en main.

La FCSQ est fière d'être associée à ce programme et continuera de promouvoir dans l'avenir ces ententes de partenariat permettant aux écoles et aux commissions scolaires du Québec d'atteindre des objectifs à valeurs économique et sociale découlant de partenariats particuliers.

Économies... Économies... Économies...

Depuis 1991, plus de 100 projets d'achats regroupés ont été réalisés par le Service des ressources matérielles totalisant près de 90 M\$. Les économies dégagées, soit près de 17 M\$ (19 %), ont permis au MEQ et aux commissions scolaires de réinvestir dans des équipements non prévus au budget de la formation professionnelle.

Les 1 400 demandes de négociations provenant des commissions scolaires ainsi traitées ont permis de développer une expertise très enviable auprès d'autres organisations et une crédibilité auprès des différents marchés de biens et de services.

L'année 1998-1999 a permis de réaliser huit dossiers qui ont globalisé 6 987 898 \$ et dégagé 23 % d'économies, soit près de 1 584 659 \$. Ces dossiers sont :

- Inspection des systèmes d'alarme-incendie 27 493,00 \$
- Entretien et réparation d'ascenseurs 15 280,00 \$
- Lait-école (4 500 000 berlingots) 849 941,81 \$
- Réservoirs souterrains d'huile à chauffage 47 498,00 \$
- Gaz naturel 1 719 239,00 \$
- Soudage-montage (assemblage) 2 274 712,77 \$
- Pâtes et papier (opérations) 180 000,00 \$
- Procédés infographiques 1 873 733,92 \$

Ainsi, quelque 123 demandes ont été réalisées dans les secteurs de la formation professionnelle et des ressources matérielles.

L'excellence en éducation

PRIX D'EXCELLENCE 1997-1998

La Fédération des commissions scolaires du Québec a souligné l'excellence de cinq de ses commissions scolaires membres dans le cadre de l'ouverture de sa 51^e Assemblée générale le 8 mai 1998. La Commission scolaire Laure-Conan s'est mérité le Prix d'excellence catégorie *Innovation pédagogique* pour son projet d'émission télévisée, alors que les commissions scolaires De La Jonquière, de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean ont remporté le Prix d'excellence catégorie *Réalisation* pour la création de leur consortium de formation. La bande vidéo *La formation professionnelle... un choix intelligent* a également valu une mention d'honneur à la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis dans la catégorie *Réalisation*.

Les prix d'excellence de la Fédération des commissions scolaires du Québec ont pour objectifs de souligner et de promouvoir la précieuse contribution des commissions scolaires à la qualité de l'éducation du système public d'enseignement.

Émission télévisée éducative interactive

La récipiendaire du Prix d'excellence catégorie *Innovation pédagogique*, la Commission scolaire Laure-Conan, a initié un projet d'émission télévisée éducative interactive qui a pour objectifs d'aider les enfants du primaire en difficulté et de donner des outils d'intervention aux parents afin qu'ils puissent assurer un meilleur suivi dans l'apprentissage de leur enfant. Cette émission, diffusée par la télévision communautaire, s'adresse à la fois aux élèves et aux parents et vise la réussite éducative. Son animation est confiée à deux enseignantes qui proposent différentes notions sous la forme d'exposés. Par la suite, les parents et les élèves peuvent téléphoner et poser des questions ce qui crée une relation interactive entre l'école, le parent et l'enfant à son domicile. Les parents deviennent ainsi de précieux alliés puisqu'ils acquièrent une meilleure compréhension des notions et des stratégies d'apprentissage qui leur permet d'assurer plus efficacement le suivi du travail de leur enfant à la maison.

Consortium de formation

En avril 1997, les commissions scolaires De La Jonquière, de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean ont entamé des discussions avec la multinationale Alcan afin de développer un guichet unique pour la gestion des demandes de formation liées à la construction d'une nouvelle aluminerie à Alma. Ces discussions se sont soldées par la création d'un consortium de formation qui est composé de deux cégeps, de l'Université du Québec à Chicoutimi ainsi que des commissions scolaires De La Jonquière, de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean. Le consortium permettra de rencontrer plusieurs objectifs fondamentaux pour la région, soit de maximiser les retombées économiques de l'implantation de la nouvelle usine au niveau régional; de démontrer publiquement une réussite de concertation en matière de formation et d'enseignement; de faire connaître la qualité de l'expertise des commissions scolaires et de créer de l'emploi en région.

Cette intéressante réussite a attiré l'attention des membres du jury qui ont décerné le Prix d'excellence catégorie *Réalisation* à ces trois commissions scolaires pour l'originalité de ce consortium, la qualité de la réalisation de ce projet ainsi que pour ses impacts pour le milieu et la valorisation des commissions scolaires.

Vidéo

La formation professionnelle... un choix intelligent

Les membres du jury ont également décerné une mention d'honneur dans la catégorie *Réalisation* à la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis pour la production de sa bande vidéo *La formation professionnelle... un choix intelligent*. Ce document audiovisuel présente une dramatique où un jeune, désireux de s'inscrire en formation professionnelle, fait face aux résistances et aux préjugés de son père concernant son choix. Après consultation d'un document portant sur divers programmes offerts en formation professionnelle, le père change d'avis et encourage son fils dans son choix professionnel.

Tous les élèves francophones de la 5^e secondaire de cette commission scolaire ont pu visionner la bande vidéo et participer à une discussion animée par une conseillère en orientation. Par la suite, chaque élève a apporté chez lui une copie de cette bande afin de la visionner avec ses parents qui devaient compléter un questionnaire portant sur leur perception de la formation professionnelle. Pour leur donner davantage d'information sur les possibilités offertes, les élèves et les parents ont également été invités à des soirées portes ouvertes dans les centres de formation professionnelle. Lancée en conférence de presse, cette démarche de valorisation de la formation professionnelle a reçu une excellente couverture des médias nationaux et de la presse montréalaise.

ORDRE DU MÉRITE

L'Ordre du mérite de la FCSQ a été créé en 1959 afin d'honorer des citoyennes et des citoyens ayant particulièrement contribué à l'avancement de l'éducation et, plus spécifiquement, à la promotion et au progrès du système public d'enseignement. Il comporte quatre catégories : conseillère et conseiller émérite, médaille d'or, médaille d'argent et médaille de bronze.

Médailles d'or

À l'occasion de l'ouverture de la 51^e Assemblée générale, la présidente de la FCSQ, M^{me} Diane Drouin, a remis des médailles d'or de l'Ordre du mérite à M. Jean-Marie Beaulieu, président de la Commission scolaire de Chicoutimi, ainsi qu'à M. Guy Beaudin, conseiller en recherche et analyse à la FCSQ depuis 22 ans.

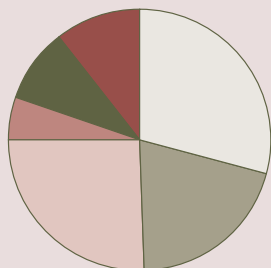
Médailles d'argent et de bronze

La FCSQ a également remis des médailles d'argent aux personnes démontrant un engagement remarquable dans leur région et qui ont fait leur marque en éducation, de même que des médailles de bronze à ceux et à celles qui ont œuvré au service des commissions scolaires et qui se sont distingués dans leur milieu. La liste de ces personnes est incluse à l'Annexe III en page 34.

Gestion financière

Lors de l'assemblée générale de juin 1998, les délégués des commissions scolaires ont adopté un budget pour l'année 1998-1999 qui concrétise financièrement les grandes orientations de la réorganisation politique et administrative que mène la Fédération depuis trois exercices. Grâce à une rationalisation des dépenses effectuées au niveau politique ainsi qu'à une baisse importante de la masse salariale des employés, les commissions scolaires ont profité d'une quatrième baisse consécutive de cotisation de l'ordre de 0,20 \$ par élève. Cette cotisation de 3,21 \$ est comparable à celle de 1985 qui était de 3,30 \$!

Ventilation du budget

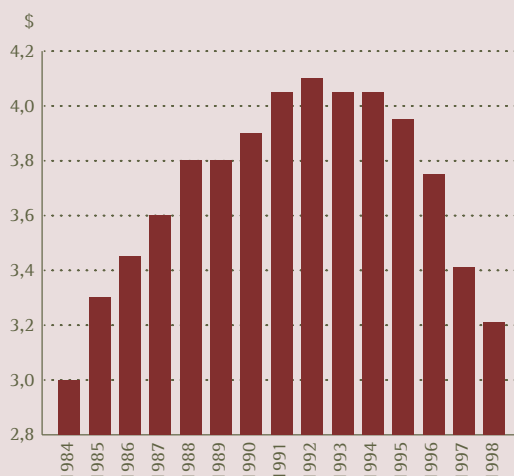


○ Représentation, promotion, relations publiques	0,94 \$	(29,3 %)
● Négociation, rôle d'employeur pour les commissions scolaires	0,65 \$	(20,2 %)
○ Structure politique et support à la structure politique	0,82 \$	(25,5 %)
● Bâtisse	0,17 \$	(5,3 %)
● Gestion interne	0,30 \$	(9,3 %)
● Transferts aux régions	0,33 \$	(10,3 %)

Les faits saillants des états financiers 1998-1999

1. Au chapitre des revenus, la cotisation prévue de 3,21 \$ par élève a généré des revenus de 3 088 000 \$ auxquels se sont ajoutés des revenus additionnels de 205 000 \$ provenant principalement de revenus d'intérêts et de commandites.
2. Au chapitre des activités financées par la cotisation, les états financiers démontrent une réduction significative des coûts administratifs par rapport à l'année 1997-1998, soit :
 - une réduction de la masse salariale de 284 000 \$, soit 12,5 %, et une réduction des frais de séjour et de déplacement de 34 000 \$, soit 13 %;
 - une réduction des frais de bureau de 23 500 \$, soit 10 %;
 - une diminution des dépenses de 20 %, soit 121 000 \$ depuis 1997-1998, attribuable aux modifications apportées à la structure politique.
3. Les dépenses prévues à la rubrique *Honoraires et contrats* ainsi qu'à la rubrique *Autres charges* ont augmenté de 78 700 \$, soit de 6 % par rapport à 1997-1998. Cette augmentation est principalement due à l'entretien et aux réparations majeures (accès aux personnes handicapées et entretien de l'édifice), ainsi qu'à des activités liées aux négociations présentement en cours concernant le pacte fiscal.
4. Finalement, en ce qui concerne les activités autrement financées, le Service des ressources matérielles (achats regroupés) a subi une baisse des activités de l'ordre de 50 %, en raison d'une diminution importante des contrats touchant le renouvellement des équipements en formation professionnelle.

Évolution de la cotisation



États financiers

Rapport des vérificateurs

Aux membres de La Fédération des commissions scolaires du Québec,

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des commissions scolaires du Québec au 31 mars 1999 et les états des résultats et des excédents cumulés, de l'avoir en immobilisations et de l'évolution des liquidités de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Fédération au 31 mars 1999 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.



Société nominale
Comptables agréés

Québec
Le 9 avril 1999

États financiers

États des résultats et des excédents cumulés

Exercice terminé le 31 mars 1999

	1 9 9 9		1 9 9 8
	Réel	Budget	Réel
PRODUITS			
Cotisations	3 088 133 \$	3 097 500 \$	3 325 807 \$
Contrats de service	14 738	15 300	15 310
Intérêts gagnés et autres produits	146 836	111 200	70 580
Coordination des régions	43 710	42 000	92 967
	<u>3 293 417</u>	<u>3 266 000</u>	<u>3 504 664</u>
Services rendus, subventions et autrement financés			
Magazine, bulletin express <i>Commissaires d'écoles</i> et revue <i>Ressources humaines</i>			26 500
Services-conseil aux membres, relations du travail et affaires juridiques, santé et sécurité au travail, support à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	281 815	328 500	282 958
Service des ressources matérielles	137 380	129 000	204 409
Congrès			280 500
	<u>419 195</u>	<u>457 500</u>	<u>770 593</u>
	<u>3 712 612</u>	<u>3 723 500</u>	<u>4 275 257</u>
CHARGES			
Assemblées générales	34 997	25 000	40 909
Conseil général			
Conseil général et commissions permanentes	134 279	107 900	142 905
Régions	272 134	318 400	370 389
Bureau de direction	55 044	40 600	47 323
Présidence et vice-présidences	109 966	110 800	107 942
Priorité et dossiers majeurs	42 312	58 000	33 956
Direction générale			
Direction	192 748	194 100	185 311
Recherche et développement	95 783	80 700	82 401
Affaires publiques et communications	294 653	288 400	127 490
Activités administratives et éducatives	251 172	229 100	208 268
Secrétariat général			
Direction	189 477	191 400	180 698
Service juridique	93 448	91 700	87 858
Imprimerie	164 664	166 200	341 431
Services téléphoniques, documentation et archives	105 826	111 600	103 559
Coordination et développement des régions			86 384
Direction des relations du travail			
Direction	153 767	174 400	168 601
Relations du travail et conditions de travail	435 015	435 400	441 819
Ressources informatiques, financières et matérielles	342 108	280 600	374 741
Gestion des ressources humaines	140 090	165 900	237 248
Siège social	188 849	195 800	144 736
Services rendus, subventions et autrement financés			
Magazine, bulletin express <i>Commissaires d'écoles</i> et revue <i>Ressources humaines</i>			36 926
Services-conseil aux membres, relations du travail et affaires juridiques, santé et sécurité au travail, support à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	280 641	328 500	294 643
Service des ressources matérielles	137 380	129 000	204 409
Congrès			183 789
	<u>3 714 353</u>	<u>3 723 500</u>	<u>4 233 736</u>
RÉSULTAT NET	(1 741)		41 521
EXCÉDENTS CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>358 376</u>		<u>316 855</u>
EXCÉDENTS CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>356 635 \$</u>		<u>358 376 \$</u>

États financiers

Avoir en immobilisations

Exercice terminé le 31 mars 1999

	1 9 9 9	1 9 9 8
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	867 350 \$	731 253 \$
APPORTS À MÊME LES REVENUS		
Acquisition d'immobilisations	149 357	192 307
Remboursement de la dette à long terme	46 983	23 286
Diminution (augmentation) de la provision pour charges en immobilisations		84 511
	196 340	300 104
DÉDUIRE		
Amortissement de l'exercice	105 771	119 204
Radiation de la valeur nette d'immobilisations pour cause de disposition ou de désuétude	24 490	44 803
	130 261	164 007
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	933 429 \$	867 350 \$

Bilan au 31 mars 1999

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	249 779 \$	156 224 \$
Placements temporaires	1 600 000	1 500 000
Débiteurs (note 3)	116 644	200 061
Frais payés d'avance	4 092	11 053
	1 970 515	1 867 338
IMMOBILISATIONS (note 4)	1 424 912	1 405 816
	3 395 427 \$	3 273 154 \$

POUR LE CONSEIL GÉNÉRAL



André Caron, président



Réjean Morel, directeur général

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs et charges à payer	855 614 \$	881 628 \$
Revenus reportés (note 5)	558 083	387 151
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice		24 907
	1 413 697	1 293 686
DETTE À LONG TERME		22 076
	1 413 697	1 315 762

VALEUR NETTE

Excédents cumulés	356 635	358 376
Excédents réservés (note 6)	200 000	240 000
Avoir en immobilisations	933 429	867 350
Excédent de la valeur d'expertise du terrain et du bâtiment sur le coût	491 666	491 666
	1 981 730	1 957 392
	3 395 427 \$	3 273 154 \$

États financiers

Évolution des liquidités

Exercice terminé le 31 mars 1999

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	1 9 9 9	1 9 9 8
Résultat net	(1 741)\$	41 521 \$
Dépenses en capital		
Acquisitions nettes d'immobilisations	147 806	188 275
	<u>146 065</u>	<u>229 796</u>
Variation nette des éléments d'actif et de passif à court terme autres que l'encaisse et les placements temporaires	235 296	240 787
	<u>381 361</u>	<u>470 583</u>

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Remboursement de la dette à long terme	(46 983)	(23 286)
--	------------	------------

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dispositions d'immobilisations	8 533	
Acquisitions d'immobilisations	(149 356)	(80 479)

AUGMENTATION DES LIQUIDITÉS

193 555 366 818

LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE

1 656 224 1 289 406

LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE

1 849 779 \$ 1 656 224 \$

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et des placements temporaires.

Notes complémentaires

31 mars 1999

1. Statuts constitutifs et nature des activités

La Fédération, personne morale au sens du Code civil du Québec, est constituée en corporation en vertu de la Loi concernant la Fédération des commissions scolaires du Québec, telle que modifiée en décembre 1997. La Loi permet à la Fédération d'accepter comme membre toute commission scolaire sans référence au statut confessionnel ou linguistique. La Fédération a pour but de promouvoir les intérêts de l'éducation à titre de mandataire de l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

2. Principales conventions comptables

Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

Immobilisations

Le terrain et le bâtiment ont été réévalués et sont présentés au bilan à la valeur marchande établie par Diament & Associés International Inc. en date du 1^{er} mars 1982. Les additions subséquentes sont comptabilisées au coût. Aucun amortissement n'a été calculé sur le bâtiment depuis la date de la première évaluation d'expertise le 31 juillet 1975.

Le mobilier, l'équipement informatique, les logiciels et les autres équipements sont inscrits au coût. Les additions de l'exercice payées comptant, imputées comme dépenses aux opérations au moment de leur acquisition, ainsi que les additions financées dont les versements de capital, imputées comme dépenses aux opérations lors de leur paiement, sont rétablies à l'actif par un crédit à l'avoir en immobilisations.

L'amortissement de l'exercice, calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %, est imputé à l'avoir en immobilisations plutôt qu'aux opérations.

3. Débiteurs

Les débiteurs comprennent les montants suivants :

- commissions scolaires et autres
- plan d'acquisition d'équipement informatique par les employés

	1 9 9 9	1 9 9 8
	101 651 \$	186 829 \$
	14 993	13 232
	<u>116 644 \$</u>	<u>200 061 \$</u>

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			1 9 9 9	1 9 9 8
Terrain	301 000 \$	- \$	301 000 \$	301 000 \$
Bâtiment	700 828	-	700 828	628 000
Mobilier, équipement informatique, logiciels et autres équipements	1 166 278	743 194	423 084	476 816
	<u>2 168 106 \$</u>	<u>743 194 \$</u>	<u>1 424 912 \$</u>	<u>1 405 816 \$</u>

5. Revenus reportés

Une partie des revenus relatifs aux activités ci-dessous est reportée et servira à les poursuivre au cours de l'exercice suivant.

	1 9 9 9	1 9 9 8
Service des ressources matérielles	359 387 \$	280 042 \$
Support à la négociation et formation des commissaires et des gestionnaires	128 534	
Congrès 1999	14 217	
Programme Ordinateurs à l'école	(22 365)	36 741
Commission des partenaires	8 750	
Programme santé et sécurité au travail	69 560	70 368
	<u>558 083 \$</u>	<u>387 151 \$</u>

6. Excédents réservés

Une partie des excédents cumulés fut réservée :

	1 9 9 9	1 9 9 8
• afin de protéger la Fédération contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de ses opérations	200 000 \$	200 000 \$
• construction éventuelle d'une rampe d'accès pour handicapés		40 000
	<u>200 000 \$</u>	<u>240 000 \$</u>

7. Éventualité

Au cours de l'exercice 1996-97, une poursuite de 215 810 \$ a été intentée contre la Fédération par un fournisseur qui allègue avoir subi des dommages à la suite de la non-acceptation de son offre de service. La Fédération, par le biais de ses assureurs, conteste cette réclamation en Cour supérieure (chambre civile).

Annexe I

Liste du personnel de la FCSQ pour l'exercice financier 1998-1999

Direction générale

Réjean Morel
Directeur général

Guy Beaudin***
Conseiller en recherche et analyse

Claudette Dionne
Secrétaire de direction

Berthier Dolbec
Conseiller en développement
pédagogique

Nathalie Masse
Technicienne en communications

Denise Ouellet**
Agente de bureau

Denis Pouliot
Attaché de presse

Paul-Eugène Roger*
Conseiller politique

Brigitte Roy
Conseillère en communications

Louise Tremblay
Conseillère en financement
et en transport scolaire

Doris-Lynne White
Agente de bureau

Direction générale adjointe

Jean-Pierre Hillinger***
Directeur général adjoint

Claire April
Agente de bureau

Roland Bégin
Conseiller en relations du travail

Andrée Boulanger
Secrétaire de direction

Pierre Caron
Conseiller en développement
organisationnel

Huguette Chabot
Technicienne en administration

Jacqueline Coulombe
Technicienne en administration

Carolle Dupuis
Agente de bureau

Brigitte L'Heureux
Conseillère en relations du travail

Marie Maltais
Agente de bureau

Lise Masse
Agente d'administration

Guy Perrault*
Avocat et conseiller en relations
du travail

Monique Poulin*
Conseillère en relations du travail

Nancy Thivierge
Avocate et conseillère en relations
du travail

Bernard Tremblay
Avocat et conseiller en relations
du travail

Yves Tremblay
Technicien en informatique

Secrétariat général

Clermont Provencher
Secrétaire général

France Beaupré
Agente de bureau

Jacques Bélanger
Opérateur de duplicateur offset

Carole Dubois**
Agente de bureau

Hélène Fournier
Conseillère en ressources matérielles

Alain Guimont
Avocat et conseiller juridique

Paule Lebel
Secrétaire de direction et responsable
de l'organisation matérielle

Florence Lemelin
Téléphoniste

Marc-André Morissette
Technicien de travaux pratiques

* Prêts de service

** Personnel temporaire

*** Membres du personnel ayant pris
leur retraite en 1998-1999

Annexe II

Activités de représentation du président

Rencontres avec des ministres ou des organismes

Rencontres avec les ministres de l'Éducation

Audiences de la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête du verglas

Audiences de la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales

Participation aux rencontres de la Commission des partenaires

Rencontres avec l'Association du transport écolier du Québec

Rencontres avec la Fédération québécoise du sport étudiant

Rencontre avec le ministre Trudel dans le cadre de l'événement *Vivre le monde de la francophonie*

Rencontres du C.A. du Centre de liaison Éducation-Entreprise

Suivis au Sommet sur l'économie et l'emploi

Rencontres du conseil d'administration du Conseil du patronat du Québec

Rencontres avec l'Union des municipalités du Québec

Rencontres avec l'Association des directeurs généraux de commissions scolaires

Rencontres avec l'Association des cadres scolaires du Québec

Rencontres avec l'Association québécoise des commissions scolaires

Rencontres avec la Centrale de l'enseignement du Québec

Rencontre avec la Fédération des régions

Commission parlementaire sur le travail des enfants

Participation à des congrès ou à des colloques

Colloque sur l'éthique et la déontologie en éducation

Congrès de l'Union des municipalités régionales de comté et des municipalités locales du Québec

Congrès de l'Association des directeurs généraux de commissions scolaires

Réunion nationale de la Société GRICS

Congrès de l'Association montréalaise des directeurs d'établissement

Congrès de la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement

Congrès de l'Union des municipalités du Québec

Participation à des activités spéciales

Participation aux lancements du guide *Les carrières de l'an 2000* des Éditions Ma Carrière

Lancement du *Guide de retour aux études* du Conseil supérieur de l'éducation

Lancement du concours *Chapeau les filles!*

Participation à l'ouverture des Jeux du Québec

Participation à diverses activités régionales tenues par les commissions scolaires (congrès, assemblées générales, conférences de presse, etc.)

Lancement du mois de la qualité par l'Institut canadien d'éducation des adultes

Lancement de la campagne *Violence faite aux femmes*

Lancement du rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation

Lancement du document *Avis sur les enjeux des programmes d'études* du Conseil supérieur de l'éducation

Lancement École Entreprise – CFER Victoriaville

Participation à de nombreuses conférences de presse

Annexe III

Médailles de l'ordre du mérite 1998-1999

MÉDAILLES D'ARGENT

Martine Bergeron
Commission scolaire
Vallée-de-la-Lièvre

Adrien Boucher
Commission scolaire de Val-d'Or

Luc Brisson
Commission scolaire de Bersimis

Ghislaine Dallaire
Commission scolaire La Vallière

Normand Fournier
Commission scolaire de Port-Cartier

Normand Lajoie
Commission scolaire
du Centre-de-la-Mauricie

Gaétan Lavoie
Commission scolaire de Sept-Îles

Estelle Luneau
Commission scolaire de Warwick

Clémence Marcil
Commission scolaire de Normandin

Gaétan Mercure
Commission scolaire des Chênes

Madeleine Michaud
Commission scolaire de Manicouagan

Rollande Pelletier
Commission des écoles catholiques
de Montréal

Pierre Tremblay
Commission scolaire de Trois-Rivières

Doris Roberge
Commission scolaire
Lac-Témiscamingue

MÉDAILLES DE BRONZE

Daniel Beaulieu
Commission scolaire de Sept-Îles

Valérie Carroll-Gaubert
Commission scolaire Rouyn-Noranda

Jean-Marc Dufresne
Commission scolaire Valin

Édith Jomphe
Commission scolaire
de la Moyenne-Côte-Nord

Noël Pelletier
Commission scolaire Harricana

Mariette Sigouin
Commission scolaire des Draveurs

Pierre Tchernof (à titre posthume)
Commission scolaire de Chicoutimi

Annexe IV

Principaux documents publiés par la FCSQ

Rapport annuel 1997-1998
(Document 5742, 2^e trimestre 1998)

Mémoire présenté à la Commission de l'économie et du travail lors des audiences publiques sur le travail des enfants au Québec
(Document 5747, mars 1998)

Consultations particulières sur le rapport Pierre-F. Côté, sur les suites du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Libman et sur des modifications à des législations électorales
Mémoire présenté à la Commission des institutions par la FCSQ
(Document 5749, mars 1998)

Mémoire de la Fédération des commissions scolaires du Québec sur le projet de règles budgétaires 1998-1999 et les ressources mises à la disposition des commissions scolaires
(Document 5774, avril 1998)

Point de vue de la Fédération des commissions scolaires du Québec
Mémoire présenté par la FCSQ à la Commission scientifique et technique chargée d'analyser les événements relatifs à la tempête du verglas
(Document 5779, mai 1998)

Organisation du transport
Manuel de gestion du transport scolaire (version révisée)
(Document 5785, 2^e trimestre 1998)

Mémoire présenté à la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales par la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association québécoise des commissions scolaires
(Septembre 1998)

Vers une politique de la formation continue
Mémoire de la FCSQ présenté aux audiences organisées par le gouvernement du Québec
(Document 5819, novembre 1998)

Le goût du public
(Document 5835, 4^e trimestre 1998)

Répertoire des commissions scolaires membres
(Document 5839, 4^e trimestre 1998)

La politique de gestion
Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires
(Document 5886, 1^{er} trimestre 1999)

Coordination et uniformisation de la rédaction

Direction des communications et des affaires publiques

Collaboration à la rédaction

Personnel professionnel de la FCSQ

Conception graphique

Propage communication-marketing

Impression et assemblage

Secteur de l'imprimerie de la FCSQ

Publié par

La Fédération des commissions scolaires du Québec

1001, avenue Bégon

Case postale 490

Sainte-Foy (Québec)

G1V 4C7

Téléphone : (418) 651-3220

Télécopieur : (418) 651-2574

Courriel : info@fcsq.qc.ca

Site Internet : www.fcsq.qc.ca

Document : 5898

Dossier : 1-106-01

Dépôt légal – 2^e trimestre 1999

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

Note – Les textes inclus dans ce document ont été féminisés dans mesure du possible. Cependant, lors de certains passages, il nous a semblé plus pratique d'utiliser la forme masculine afin de faciliter la lecture. Il ne faudrait y voir qu'une manière d'alléger le texte et, d'aucune façon, une procédure discriminatoire.

Membres de la FCSQ en 1998-1999

Commission scolaire des Affluents	Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	Commission scolaire des Phares
Commission scolaire de L'Amiante	Commission scolaire des Hauts-Cantons	Commission scolaire Pierre-Neveu
Commission scolaire de la Baie-James	Commission scolaire des Îles	Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	Commission scolaire De La Jonquière	Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Commission scolaire des Bois-Francs	Commission scolaire de Kamouraska – Rivière-du-Loup	Commission scolaire de Portneuf
Commission scolaire de la Capitale	Commission scolaire du Lac-Abitibi	Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Commission scolaire de Charlevoix	Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke
Commission scolaire du Chemin-du-Roy	Commission scolaire du Lac-Témiscamingue	Commission scolaire René-Lévesque
Commission scolaire des Chênes	Commission scolaire des Laurentides	Commission scolaire de la Riveraine
Commission scolaire des Chic-Chocs	Commission scolaire de Laval	Commission scolaire des Rives-du-Saguenay
Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	Commission scolaire du Littoral	Commission scolaire de la Rivière-du-Nord
Commission scolaire de la Côte-du-Sud	Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	Commission scolaire de Rouyn-Noranda
Commission scolaire des Découvreurs	Commission scolaire Marie-Victorin	Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Commission scolaire des Draveurs	Commission scolaire de Montréal	Commission scolaire des Samares
Commission scolaire de l'Énergie	Commission scolaire des Monts-et-Marées	Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles
Commission scolaire de l'Estuaire	Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord	Commission scolaire des Sommets
Commission scolaire du Fer	Commission scolaire des Navigateurs	Commission scolaire de Sorel-Tracy
Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	Commission scolaire des Trois-Lacs
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	Commission scolaire des Patriotes	Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Commission scolaire Harricana	Commission scolaire des Pays-des-Bleuets	Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands

La Fédération des commissions scolaires du Québec

Au début des années 40, plusieurs commissions scolaires ont émis le désir de se doter d'un organisme privé qui coordonnerait leurs travaux et qui leur permettrait d'unifier leurs actions. Ensemble, elles ont créé, en 1947, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ). La Fédération conservera cette appellation jusqu'en juin 1991, sa position favorable à la création de commissions scolaires linguistiques l'incitant à adopter le nom de Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ).

Tout en conservant ses tâches premières de coordination et d'unification, la mission de la Fédération s'est élargie, au fil des ans, pour rencontrer deux objectifs principaux : contribuer à promouvoir l'éducation ainsi que représenter et défendre avec détermination les intérêts des commissions scolaires. Forte de la représentativité des 61 commissions scolaires qu'elle regroupe, la Fédération a développé une force politique qu'elle utilise au profit de ses membres, notamment par la pertinence des services qu'elle leur offre ainsi que par ses représentations auprès des gouvernements, des autres associations d'éducation et des agents socioéconomiques.